



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

FICHE DESCRIPTIVE FORMATION

FORMATION à la création-reprise d'entreprise en hôtellerie restauration - Accès Entrepreneur

DISPOSITIF

Programme régional
« Région Formation – Accès
entrepreneur – 2020-2024 »

DATES

Angers :
Du 01/10 au 04/12/24

DURÉE

41 jours dont 37 jours centre
(dont 12 jours spécifiques en
hôtellerie restauration) + 4 j de
démarches terrain soit 259 h
de formation

EFFECTIF

14 stagiaires attendus

COÛT

Formation gratuite et
rémunérée
Formation cofinancée par la
Région des Pays de la Loire et
le Fonds Social Européen

LOGOS

Région Pays de La Loire et
logos Europe (+autre logo
financeur)



- ☑ **Certification** : Action de formation dispensée aux créateurs et repreneurs d'entreprise - Code Certif Info n° 93 561 (certification sans niveau spécifique - Décret n° 2022-649 du 22 avril 2022)
- ☑ **Lieu de déroulement de la formation** : Centre Pierre Cointreau – 132 avenue de Lattre de Tassigny – CS 51030 – 49015 ANGERS CEDEX 01
- ☑ **N° CCI de déclaration d'existence d'activité** : 52490236949
- ☑ **Site internet** : <https://formation.paysdelaloire.cci.fr/>
- ☑ **Contact** : Andréa CATROUX – Tél. : 02 41 20 54 95 – andrea.catroux@maineetloire.cci.fr

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

La formation a pour objectif de permettre au stagiaire de concrétiser son projet de création/reprise et de valider les facteurs clés de faisabilité de son projet (ciblage clients, enrichissement de son offre au client, chiffrage de son projet et structuration de son CA, choisir son statut au démarrage, plan de lancement commercial, identité visuelle de sa structure). A l'issue de la formation le stagiaire est capable :

- De réaliser l'étude active de son marché et de son environnement
- Elaborer le plan d'action marketing en définissant les objectifs et moyens à mettre en œuvre, établir le budget prévisionnel pour évaluer la rentabilité de l'entreprise et analyser les impacts des choix juridiques et fiscaux de son projet afin de choisir le statut le plus approprié
- Elaborer un plan de communication et présenter son projet pour convaincre des partenaires ou décideurs futurs.

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Statut visé : créateur ou repreneur d'entreprise

Poursuite de formations possibles : différentes formations continues selon les activités de l'entreprise

PROGRAMME

Principales compétences, modules ou apprentissages développés sur la formation

- Concevoir mon projet dans son environnement (débuter la collaboration – mon projet et mes valeurs personnelles, mon client idéal, mes ressources, ma place dans le paysage, mon réseau)
- Consolider et chiffrer mon projet (les moyens nécessaires, mon potentiel de vente, le financement de mes besoins, le regard de mes pairs, mes choix d'organisation, mon statut au démarrage, mes indicateurs clés de performance, mes démarches d'installation, mes obligations, ajuster et recalibrer)
- Communiquer et convaincre (mon nouveau métier : la vente, fixer les grandes lignes de mon identité visuelle, ma stratégie commerciale, planifier mon lancement commercial, pitcher mon projet, optimiser l'expérience utilisateur par un jury)
- Modules spécifiques HR : organisation de la filière HR – législation spécifique et contrôles de l'administration – risques professionnels spécifiques – règle en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire – accessibilité des locaux en CHR – permis d'exploitation – formation SST – outils de gestion spécifiques Tourisme/CHR

MODALITES PEDAGOGIQUES

Des journées de travail « sur mesure » en autonomie tutorée pour mieux individualiser le parcours de chacun. Une démarche « compétence » renforcée conduisant à mieux suivre et valider l'acquisition des nouvelles compétences. Des possibilités de classes virtuelles pour accentuer la multimodalité. La mise à disposition d'une plateforme pédagogique comprenant des ressources documentaires en ligne avec un accès personnalisé et ce pendant 1 an.

Nos établissements sont équipés d'outils multimédias et interactifs, de matériels en lien avec la thématique traitée. Nos équipements offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant.

PUBLIC CONCERNE - PRE-REQUIS

Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail (ouvert à un public handicapé) et ayant validé son projet en phase 1 du dispositif Région PARCOURS ENTREPRENEUR.

CONTACTS

Site Internet :
<https://formation.paysdelaloire.cci.fr>

ANGERS

Andréa CATROUX

Tél : 02 41 20 54 95

Courriel :
andrea.catroux@maineetloire.cci.fr

CCI DE MAINE ET LOIRE

Centre Pierre Cointreau
132 avenue de Lattre de Tassigny
CS 51030
49015 ANGERS CEDEX 01

Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur notre site CCI Formation 49.

Indicateurs de satisfaction et de performance

Une offre riche et diversifiée, une équipe qui vous accompagne dans votre projet professionnel ! Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur notre page CCI Formation Continue.



PROGRAMME REGIONAL Parcours Entrepreneur 2021 / 2024

Numéro de l'action : **Lot 8 - REGION FORMATION à la création-reprise d'entreprise ACCES Entrepreneur lot 8**

MODALITES DE RECRUTEMENT ET DE SELECTION

L'entrée dans la prestation s'appuiera principalement sur les conclusions de la prestation « Evaluation - formalisation du projet ».

L'entretien individuel permet de :

- Vérifier la disponibilité du porteur de projet sur toute la durée de la formation
- S'assurer de sa motivation pour intégrer un parcours collectif
- Valider l'entrée en formation au regard de la nature du projet de création/reprise d'entreprise
- Evaluer les acquis et les besoins de la personne et sa motivation à suivre la formation.

Informations collectives

- Angers MCTE : 1 fois tous les 15 jours - Centre Pierre Cointreau – 132 av de Lattre de Tassigny – 49015 ANGERS Cedex
- Le 9 juillet 24 à 9 h 30 au Centre Pierre Cointreau – 132 avenue de Lattre de Tassigny – Angers

Liste des documents à apporter : pièce d'identité, CV, dossier de candidature et lettre de motivation argumentée, attestation Pôle Emploi

MODALITES PRATIQUES et INSCRIPTION

- Fiche de liaison possible complétée par le conseiller Pôle emploi, Mission Locale, Cap emploi, APEC, OPACIF qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.
- Notification de décision de recrutement ou refus par courrier dans un délai de 8 jours.
- Convocation stagiaire pour le démarrage de la formation

ACQUIS DE CONNAISSANCES / BILANS

Trois temps forts pour mesurer l'évolution des compétences : « présentation projets », « simulation financement » et le jury de fin de formation, composé d'entrepreneurs et de professionnels qui interviennent auprès des entrepreneurs.

Bilan final en présence de la Région des Pays de la Loire : 04/12/2024

REFERENTS

- Référent territorial Région : Madame RAGUENES
- Mission Locale : votre conseiller Mission Locale
- Pôle Emploi : votre conseiller Pôle Emploi
- Cap Emploi : votre conseiller Cap Emploi

